

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : PUGET THENIERS VILLAGE

Conclusion sanitaire A: Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : -

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DEROUBET. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PUGET-THENIERS), soit 1634 personnes. Le responsable des installations est : «

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REAAM » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 13 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Conformité: 100 % Absence exigée. Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Valeur moyenne: 0,845 mg/L est 50 mg/L. Valeur maxi: 1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 173 Valeur maxi: 0 microgramme/L peut être consommée sans risque pour la santé

Très bonne qualité

Très bonne qualité

Signalez à votre distributeur d'eau couleur de l'eau distribuée. maximum de 1 NFU.

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un Nombre de prélèvements : 13 Valeur maxi: 0,32 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 22,3 °f Valeur maxi: 22,6 °f

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



(coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/06/2024

UDI 006000114

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : RÉSEAU GRALET BLANQUERIES HAUT- PUGET THÉNIERS

Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DEROUBET. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PUGET-THENIERS), soit 192 personnes. Le responsable des installations est : « REAAM ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REAAM » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 14 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml Années prises en compte : 2021, 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 0,99 mg/L Valeur maxi: 1,1 mg/L

Très bonne qualité

PESTICIDES ET MÉTABOLITES

Pas de données disponibles

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



Si yous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5

Valeur maxi: 0,4 NFU

Très bonne qualité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Eau dure

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 23,8 °f Valeur maxi: 23,9 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/06/2024

UDI 006005336

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.